



**Procès-verbal de la 136<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la  
Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de  
Beaucanton, le mardi 13 septembre 2016, à 14 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, conseillère  
Michel Jégou, conseiller  
Michel Larouche, conseiller  
Cécile Philippon, présidente

**Personne absente :**

Manon Forget, conseillère

**IL Y A QUORUM.**

**Également présentes :**

Renée Bégin, officière municipale  
France St-Amant, officière municipale

M<sup>me</sup> Cécile Philippon préside la réunion et M<sup>me</sup> Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M<sup>me</sup> Cécile Philippon à 14 h.

2016-136-01

**Adoption de l'ordre du jour**

136-CLVAL-2450

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT  
APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 135<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 16 août 2016 à Val-Paradis ;
3. Correspondance au 13 septembre 2016;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 septembre 2016;
5. Offre de service pour l'entretien préventif des groupes électrogènes par Hewitt Équipement ;
6. Soumission pour la fourniture de mazout ;
7. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2017 ;



8. Transfert de l'aide financière accordée dans le cadre du pacte rural pour l'agrandissement du pavillon multifonctionnel de Beaucanton à la localité et abrogation de la résolution n° 123-CLVAL-2313 ;
9. Demande de renouvellement d'entente d'entretien d'hiver de la route Pajegasque - règlement no 143.7 – par le Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque ;
10. Rapport final des travaux d'épandage de gravier tamisé sur le chemin côté nord du lac Pajegasque déposé par le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque ;
11. Nomination d'une personne pour siéger à la nouvelle Table de concertation jamésienne en migration et immigration ;
12. Mise à jour du financement du projet d'agrandissement du Carrefour communautaire de Val-Paradis ;
13. Journée de ramassage des bacs à ordures ménagères ;
14. Demande d'aide financière du Club de l'âge d'or Val Paradis dans le cadre du Pacte rural ;
15. Demande d'aide financière du Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie, de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. et de Ligne jaune dans le cadre du Pacte rural ;
16. Demande d'installation d'une lumière du côté est du pont de la rivière Turgeon à Val Paradis ;
17. Sujets divers :
  - 17.1 Engagement d'un opérateur de machinerie lourde temporaire ;
  - 17.2 Affichage d'une offre d'emploi pour un animateur en loisir ;
  - 17.3 Installation des nouvelles glissières par le ministère des Transports sur le pont P-00305 et circulation des équipements lourds de la localité ;
  - 17.4 Demande d'installation d'égout pluvial sur la route 393 dans le village de Beaucanton ;
18. Période de questions;
19. Date de la prochaine séance;
20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-136-02

**Adoption du procès-verbal de la 135<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 16 août 2016 à Val-Paradis**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

136-CLVAL-2451

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER le procès-verbal de la 135<sup>e</sup> séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 16 août 2016 à Val-Paradis.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2016-136-03

**Présentation des correspondances au 13 septembre 2016**

Les membres ont pris connaissance du bordereau des correspondances reçues et expédiées qui leur a été précédemment remis et en font le suivi.

2016-136-04

**Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 septembre 2016**

M<sup>me</sup> Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> France St-Amant en date du 13 septembre 2016 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 13 septembre 2016*.

136-CLVAL-2452

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 13 septembre 2016 pour un montant total de 81 486,57 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M<sup>me</sup> France St-Amant, le 13 septembre 2016, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

\_\_\_\_\_  
France St-Amant  
Officière municipale

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-136-05

**Offre de service pour l'entretien préventif des groupes électrogènes par Hewitt Équipement**

**CONSIDÉRANT QU'**une offre de service pour l'entretien des groupes électrogènes des stations d'alimentation en eau potable a été déposée par Hewitt Équipement ;

136-CLVAL-2453

**SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** l'offre de services de l'entreprise Hewitt Équipement pour l'entretien *Inspection Niveau 2* des stations d'alimentation en eau potable au montant de 1 070 \$ pour 2016, plus les taxes applicables.

**D'ACCEPTER** l'offre de services de l'entreprise Hewitt Équipement pour l'entretien *Inspection Niveau 2, essai banc de charge et inspection de commutateur de charge* des stations d'alimentation en eau potable au montant de 3 190 \$ pour 2017, plus les taxes applicables.



**D'ACCEPTER** l'offre de services de l'entreprise Hewitt Équipement pour l'entretien *Inspection Niveau 2* des stations d'alimentation en eau potable au montant de 1 070 \$ pour 2018, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-136-06**

**Offre de service pour la fourniture de mazout**

**CONSIDÉRANT QUE** deux offres de service pour la fourniture de mazout sont présentées aux membres du conseil ;

**136-CLVAL-2454**

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** l'offre de services la plus basse pour la fourniture de mazout soit celle de l'entreprise Énergies Sonic R.N. s.e.c., au montant de .747 \$ le litre, incluant le coût de transport, plus les taxes applicables.

**2016-136-07**

**Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2017**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et les villes*, il est donné à la présente séance par Madame Claudine Desgagnés, un avis de motion selon lequel il sera déposé à une séance subséquente, un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2017.

**2016-136-08**

**Transfert de l'aide financière accordée dans le cadre du Pacte rural pour l'agrandissement du pavillon multifonctionnel de Beaucanton à la localité, abrogation de la résolution n° 123-CLVAL-2313 et modifications du financement prévu**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'agrandissement du pavillon multifonctionnel de Beaucanton dont la corporation des loisirs de Beaucanton était au départ l'organisme promoteur, a été repris par la localité de Valcanton;

**CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour le financement du projet d'agrandissement du pavillon multifonctionnel de Beaucanton ;**

**136-CLVAL-2455**

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROCHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ABROGER** la résolution n° 123-CLVAL-2313.

**QUE** la Localité de Valcanton confirme son engagement à réaliser le projet pour l'agrandissement du pavillon multifonctionnel de Beaucanton.

**DE MODIFIER** le montant de l'aide financière accordée, dans le cadre du Pacte rural pour l'agrandissement du pavillon multifonctionnel de Beaucanton à 20 000 \$.



**DE CONFIRMER le financement suivant :**

Localité de Valcanton	44 500 \$
Administration régionale Baie-James	122 841,66 \$
Ministère de l'Éducation & Enseignement supérieur	50 000 \$
Hecla Mining	5 000 \$
Pacte rural – Localité de Valcanton	20 000 \$
Pacte rural – Localité de Villebois	3 000 \$
Corporation loisirs Beaucanton	3 000 \$
Caisse Desjardins Abitibi-Ouest	1 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>249 341,66 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Michel Jégou se retire considérant son conflit d'intérêts en tant qu'administrateur du Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque.

**Demande de renouvellement d'entente d'entretien d'hiver de la route Pajegasque – règlement n° 143.7 – par le Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque**

**CONSIDÉRANT QUE** le Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque présentera au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James une demande d'aide financière pour les travaux d'entretien d'hiver 2016-2017, dans le cadre du règlement n° 143.7 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement n° 143.7 permet au Gouvernement régional d'accorder une aide financière aux associations de villégiature reconnues sur son territoire pour l'entretien de leur chemin d'accès ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 8.4 de ce règlement, lorsqu'un organisme visé à l'article 3.1 est situé à l'intérieur des limites d'une localité, la localité concernée peut verser une aide financière à l'organisme en question et le Gouvernement régional pourra alors, lui aussi, verser une aide financière à l'organisme jusqu'à concurrence de la participation de la localité jusqu'au maximum, tel que spécifié au budget annuel ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la planification budgétaire 2017 de la localité de Valcanton, un montant de 1 080 \$ sera prévu pour l'entretien d'hiver du chemin Normétal-Pajegasque (route 44) ;

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le versement d'une aide financière de 1 080 \$ au Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque pour l'entretien du chemin d'accès Normétal-lac Pajegasque pour l'année 2016-2017 dans le cadre du règlement no 143.7 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Monsieur Michel Jégou est de retour à la séance.

2016-136-10

**Rapport final des travaux d'épandage de gravier tamisé sur le chemin côté nord du lac Pajegasque déposé par le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque**

Le rapport final des travaux d'épandage de gravier tamisé sur le chemin du côté nord du lac Pajegasque a été remis aux membres et est déposé à la séance.

2016-136-11

**Nomination d'une personne pour siéger à la nouvelle Table de concertation jamésienne en migration et immigration**

136-CLVAL-2457

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** Madame Claudine Desgagnés pour siéger au sein de la Table de concertation jamésienne en migration et immigration au nom de la Localité de Valcanton et Madame Manon Forget à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-136-12

**Mise à jour du financement du projet d'agrandissement du Carrefour communautaire de Val-Paradis**

Un document faisant état du scénario mis à jour des coûts de financement du projet d'agrandissement du Carrefour communautaire est remis aux membres et déposé à la séance.

2016-136-13

**Journée de ramassage des bacs à ordures ménagères**

**CONSIDÉRANT QUE** les journées de ramassage des bacs à ordures ménagères des localités de Valcanton et de Villebois ne concordent pas ;

**CONSIDÉRANT QU'**il a été porté à l'attention du conseil que, pour cette raison, des frais supplémentaires sont occasionnés pour l'enfouissement des déchets et le ramassage de sacs de plastique par les employés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Villebois ne peut modifier la journée de cueillette de ses ordures ménagères ;

136-CLVAL-2458

**SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**



**QUE** la journée de cueillette des bacs à ordures ménagères de la localité de Valcanton soit dorénavant le mardi, à toutes les deux semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Cécile Philippon se retire considérant son conflit d'intérêts en tant qu'administratrice du Club de l'âge d'or Val Paradis. Madame Claudine Desgagnés préside la séance.

2016-136-14

**Demande d'aide financière du Club de l'âge d'or Val Paradis dans le cadre du Pacte rural**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'âge d'or Val Paradis a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural ayant pour titre *Équipement de loisirs* ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural ;

136-CLVAL-2459

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière du Club de l'âge d'or Val Paradis au montant de 4 485 \$ dans le cadre du Pacte rural ;

**D'AUTORISER** l'officière municipale, M<sup>me</sup> Renée Bégin, à rédiger le protocole d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser la subvention autorisée, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci ;

**D'AUTORISER** l'officière municipale, M<sup>me</sup> Renée Bégin, à signer le protocole d'entente et tout autre document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Cécile Philippon est de retour à la séance.

2016-136-15

**Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B., de Ligne jaune et du Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie dans le cadre du Pacte rural**

**CONSIDÉRANT QUE** trois organismes soit la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B., Ligne jaune et le Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie ont présenté une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural ayant pour titre *Le sentier des Horreurs* ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural ;

136-CLVAL-2459

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**



**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B., de Ligne jaune et du Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie au montant de 600 \$ dans le cadre du Pacte rural ;

**D'AUTORISER** l'officière municipale, M<sup>me</sup> Renée Bégin, à rédiger le protocole d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser la subvention autorisée, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci ;

**D'AUTORISER** l'officière municipale, M<sup>me</sup> Renée Bégin, à signer le protocole d'entente et tout autre document relatif à cette demande d'aide financière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-136-16**

**Demande d'installation d'une lumière du côté est du pont de la rivière Turgeon à Val Paradis**

Une citoyenne de Val Paradis réitère sa demande d'installation d'une lumière de rue du côté est du pont de la rivière Turgeon situé sur le chemin des 10<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Rangs Est à Val-Paradis.

Elle mentionne dans sa lettre que les glissières de sécurité du pont installées par le ministère sont maintenant plus étroites et plus longues et qu'il est important d'assurer la sécurité des marcheurs par un bon éclairage.

Cette demande sera traitée lors de la préparation des prévisions budgétaires 2017.

**2016-136-17**

**Sujets divers**

**2016-136-17.1**

**Engagement d'un opérateur de machinerie lourde temporaire**

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton doit engager un opérateur de déneigeuse temporaire, en remplacement de l'employé permanent présentement en congé de maladie indéterminé ;

**136-CLVAL-2460**

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** Monsieur Marcel Tremblay, à titre de camionneur et opérateur de déneigeuse temporaire et de le rémunérer selon l'échelon salarial 5 du grade IV prévu à la politique de rémunération de la Localité de Valcanton.

**D'AUTORISER** le service de la paie à verser à Monsieur Marcel Tremblay, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 pour la période hivernale, un maximum de dix heures additionnelles par semaine ainsi qu'une prime de garde de cent vingt cinq dollars (125 \$) par fin de semaine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-136-17.2**

**Affichage d'une offre d'emploi d'animateur en loisirs**

Madame Claudine Desgagnés demande que soit publiée une offre d'emploi d'animateur en loisir (25 heures par semaine) le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse prévoir l'organisation du hockey, du patinage artistique et autres activités. Les membres approuvent la publication de l'offre d'emploi.





2016-136-17.3

**Installation de nouvelles glissières par le ministère des Transports sur le pont P-00305 et circulation des équipements lourds de la localité**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de réfection ont été effectués sur le pont P-00305 à Val Paradis;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles glissières installées près du pont sont plus étroites et pourraient empêcher les équipements lourds de la localité de circuler pour le déneigement et le nivelage du chemin des 10<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Rangs Est ;

136-CLVAL-2461

**SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**DE DEMANDER** au ministère des Transports d'effectuer les correctifs nécessaires aux glissières du pont, afin de permettre la circulation des équipements lourds de la localité de Valcanton sur le pont P-00305 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-136-17.3

**Demande de construction d'égout pluvial sur la route 393 dans le village de Beaucanton**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la fonte des neiges, la localité doit faire face à des problèmes de contrôle des eaux de ruissellement le long de la route 393, dans le village de Beaucanton ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette partie de route appartient au ministère des Transports ;

136-CLVAL-2462

**SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**DE DEMANDER** au ministère des Transports de construire un égout pluvial sur la route 393, dans le village de Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-136-18

**Période de questions**

Aucune question n'est adressée aux membres.

2016-136-19

**Date de la prochaine séance**

Sauf avis contraire, la prochaine séance se tiendra le 11 octobre prochain à Val-Paradis, à compter de 19 h 30.

2016-136-20

**Levée de la séance**

136-CLVAL-2463

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉ, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la réunion à 14 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTRE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

---

**Cécile Philippon**  
**Présidente**

---

**Johanne Lacasse**  
**Directrice générale**  
**Gouvernement régional**  
**d'Eeyou Istchee Baie-James**

---

**Renée Bégin**  
**Secrétaire d'assemblée**